

ant qu'elles sont dues à des fusées retardement allumées par les Allemands avant leur fuite.

A la Frontière Belge

A WARCOING

Depuis vendredi, Warcoing est bombardé par les Allemands. Devant l'intensité de la canonnade, les habitants ont commencé à fuir, surtout dans la journée de mardi. Plusieurs familles sont arrivées à Roubaix.

A PECQ

Des évacués de Pecq soumis au bombardement allemand, depuis quelques jours, se sont réfugiés à l'arrière.

NOS BRAVES

A ROUBAIX

Un des plus jeunes capitaines français

Le capitaine Henri Goube, fils de M. Goube, qui habitait avant la guerre, 6, rue Saint-Pierre, à Croix, et qui est en France maintenant avec sa famille, est l'un des plus jeunes capitaines français ; il est âgé de 26 ans.

Ce Roubaisien, entré chez M. Charles Facques, fabricant, à l'âge de 13 ans, en sortit à 20 ans pour faire son service militaire au 43^e régiment d'infanterie à Lille. Il en sortit en 1914, avec le grade de sergent.

Parti le 31 juillet 1914, comme mobilisé au 43^e régiment d'infanterie, ses parents ont reçu de ses nouvelles, il y a deux mois.

Il leur apprend qu'il a été fait prisonnier par les Allemands en mai 1918 et qu'il est interné au camp de Rastatt-Baden-Block, comme officier du 43^e régiment d'infanterie.

Voici ce qu'il écrit :

« Je passai successivement par tous les honneurs auxquels pouvait prétendre un sous-officier d'un rang modeste comme le mien.

« Nommé adjudant en avril 1915, puis adjudant-chef en juillet 1916, j'ai obtenu à cette époque deux citations, une lettre de félicitations de mon colonel et une proposition pour la médaille militaire que ma nomination au grade de sous-lieutenant arrêta. A son passage, dans le bureau de la division.

Je gravissais bientôt l'échelon d'officier-sous-lieutenant en septembre 1916; lieutenant en novembre 1917 et capitaine en mai 1918. Quelques jours avant ma capture.

J'obtins encore 3 nouvelles citations comme officier et la croix de la Légion d'Honneur qui me fut remise par le Général en Chef sur le champ de bataille des Flandres le 10 août 1917, à la suite d'un fait d'armes heureux, dont je fus le héros.

Je n'en tire aucune vanité, ni gloire, j'ai tout simplement la conscience d'un homme ayant accompli son devoir.

Ce jeune capitaine ne est toujours resté au front depuis le début de la guerre et n'est jamais retourné à l'arrière.

Les Réparations

De M. Maurice Allard dans la « Lanterne » :

« Aujourd'hui, il ne s'agit pas d'une contribution de guerre à faire payer. Il s'agit de réparations légitimes, qui nous sont dues. Il est juste que toutes les déprédations et toutes les ruines accumulées sur notre territoire et en Belgique soient compensées par une indemnité équivalente. Le chiffre est considérable. Comment pourrions-nous être sûrs du paiement sans le gage d'une occupation temporaire d'une portion de territoire allemand ?

« Et la question doit être posée et élucidée, non pas seulement au moment de la paix, mais bien dès la discussion de l'armistice, si les Allemands persistent dans leur demande. Autrement nous serions dupes. »

Les annonces sont reçues au Bureau du Journal jusqu'à midi.

Chronique locale

ROUBAIX

La réception de M. Poincaré à l'Hôtel de Ville

Les discours

Le peu de place dont nous disposons actuellement nous a obligés, hier, à écourter les discours prononcés à l'Hôtel de Ville, lors de la venue de M. Poincaré. Nous complétons aujourd'hui cette publication par les passages principaux de ces allocutions :

M. Thérin, adjoint

M. Thérin a déclaré que, pendant quatre ans, malgré les arrestations, nous avons mené la lutte contre l'invasisseur, plus obscure que celle de nos admirables soldats, mais qui a prouvé à l'ennemi que les Français ne se courbaient pas devant l'ennemi.

« Nous avons, dans ce but, réalisé l'union sacrée, et nos protestations furent toujours prises d'accord avec les représentants des corps constitués.

« Nous refusâmes encore, ajoute-t-il, une lettre aux gouvernements alliés pour les supplier de ne pas bombarder notre ville et une attestation que ces vandales n'avaient à Roubaix rien détruit, sollicitée la veille du jour où les Allemands venaient les dévaster par la Ville.

« Mais nos souffrances se terminèrent avec la délivrance. Même aux jours les plus sombres de cette guerre, notre confiance en nos armées et en celles de nos alliés, resta pleine et entière.

« Nous n'avons jamais désespéré d'elle, nous savions que sa volonté inébranlable était de nous tirer des griffes allemandes. Même aux jours les plus sombres de cette guerre, notre confiance en nos armées et en celles de nos alliés resta pleine et entière et le succès final de la cause de « l'humanité » et de la « civilisation » ne fut aucun doute pour nous.

« Je vous adresse, dit-il, Monsieur le Président, au nom de l'Administration municipale, du Conseil municipal, et de la population roubaissienne toute entière, l'expression intraduisible de notre joie d'être enfin réunis à la Mère-Patrie et vous priions d'être l'éloquent interprète de la ville de Roubaix, pour remercier en son nom, les valeureuses troupes alliées et leurs éminents chefs qui ont chassé de notre sol l'invasisseur qui le profanait depuis 4 ans. Merci à eux et gloire à leur vaillance ! (Vifs applaudissements).

M. Lebas, maire

M. Lebas a aussi ajouté la joie qu'il avait au cœur de la libération complète de la ville.

« La libération de la France sera suivie, très prochainement, de la libération de la Belgique, de la libération de la Serbie, de la libération de ces populations longtemps opprimées par les

empres centraux. C'est la libération générale qui se réalisera bientôt.

« Monsieur le Président du Conseil l'a dit il y a quelques jours avec une force incompréhensible. Il a dit : « La libération de la France va entraîner la libération du monde entier ; c'est ce qui fait la grandeur de la cause de notre pays, la grandeur de la cause des Alliés. »

M. Carissimo,

vice-président de la Chambre de Commerce

M. Carissimo a fait remarquer avec justesse que l'on se tromperait gravement si l'on jugeait l'étendue des ruines accumulées dans notre ville sur les apparences extérieures. Evidemment, Roubaix a échappé à l'affreux carnage qui a réduit en poussière les villes et les villages de la contrée — il est encore debout — mais il suffit de parcourir les quelques 250 usines qui étaient en activité avant la guerre pour constater que ce n'est plus qu'un corps sans âme.

« Toutes ont été arrêtées sur les injonctions de l'Autorité Allemande en 1914, une détérioration sensible s'en est suivie pour la plupart d'entre elles sous l'action de multiples causes, entre autres l'occupation des troupes. Une partie de leur matériel a été mis hors d'état de fonctionner par l'enlèvement des cuivres dont il était pourvu ; l'autre partie a disparu ou a été brisée et enlevée comme mitraille. Le matériel de certaines industries, réparé à l'avance par des ingénieurs a été démonté avec soin et transporté au complet dans les établissements concurrents d'Allemagne. De ce fait une reprise d'activité ne peut être envisagée de sitôt.

A ce tableau déjà bien sombre, il faut ajouter que toutes nos matières premières et tous nos produits fabriqués ont été réquisitionnés et enlevés ; c'est partout le vide et la dévastation. Tout cela, M. le Président fait peser sur Roubaix un découvert qui pèse sur Roubaix de cette dévastation est évalué à 500 millions de francs, représentés par de simples bons de réquisitions.

Notre Chambre, dit-il en terminant, sait que dans cette circonstance elle peut compter sur votre haut et bienveillant appui ; en son nom, je vous en exprime toute la reconnaissance !

M. le Chanoine Bataille,

doyen de Notre-Dame

M. le chanoine Bataille a constaté que depuis quatre ans, Roubaix n'a pas donné un spectacle différent de la France où la puissance morale du catholicisme, pour entretenir la flamme du dévouement à la Patrie, ne pouvait être niée par personne. Sur toutes les listes de proscription, sur toutes les routes de l'exil, les ennemis ont associé les membres du clergé aux autres représentants des autorités de la cité.

« Quelle joie, ajoute-t-il encore, de savoir que cette union ne sera point passagère ; que c'est une ère nouvelle qui commence ; et qu'en chantant le « Te Deum » de la délivrance, nous pouvons aussi remercier Dieu d'avoir ouvert pour la France, cette ère de concorde et de paix ! »

AVIS IMPORTANT

L'Autorité Militaire Britannique porte à la connaissance des habitants les ordres ci-dessous :

Il est interdit :

1° A toute automobile ou toute motocyclette, autres que celles montées par des soldats en uniforme, de circuler sur les routes et dans les villes sans un permis de circulation spécial délivré seulement par l'Autorité Militaire.

2° Aux habitants de quitter les lieux où ils habitent entre 9 heures du soir et 5 heures 30 du matin.

3° Aux habitants de sortir de leurs habitations après 9 heures du soir.

4° Aux habitants de circuler à l'intérieur de la commune où ils résident sans un sauf-conduit ou une pièce d'identité quelconque.

5° Aux habitants de circuler à pied, à cheval, ou en voiture, en dehors de la commune où ils résident, sans un sauf-conduit émanant d'une autorité locale (Commissaire de police, ou à défaut Maire ou Bourgmestre).

6° A quiconque et sous quelque prétexte que ce soit, de traverser les lignes anglaises sans une autorisation contre-signée d'un officier anglais.

7° La vente aux militaires, d'alcool ou de boissons alcoolisées (absinthe, bitter, vermouth, apéritifs, vins de liqueurs, eau-de-vie, fruits à l'eau-de-vie, et tous autres liquides alcoolisés non dénommés) est interdite, tant chez les habitants et tous autres commerçants, que chez les habitants.

8° Il est interdit aux habitants d'offrir aux soldats, même à titre gratuit, aucune quantité des boissons sus-visées.

Tout habitant qui s'emploierait à procurer des boissons défendues sera arrêté séance tenante.

9° Il n'est permis aux débitants de servir les militaires anglais, que de 10 heures 30 du matin à 1 heure 30 de l'après-midi, et de 5 heures 30 à 9 heures du soir.

10° Les débits devront être vides et fermés, les volets ouverts et rideaux levés à 9 heures du soir.

11° Toute infraction des débitants aux ordres ci-dessus, les exposerait à la fermeture de leur établissement, pour une durée dont l'Autorité militaire restera juge. De plus, ils pourront être évacués de la zone des armées.

12° Aucune marchandise réquisitionnée ne doit être délivrée, si elle n'est payée au comptant ou si elle ne donne lieu à la remise d'un reçu revêtu de la signature d'un officier anglais et indiquant la nature de la réquisition.

13° Tout dégat attribuable à des troupes anglaises doit être signalé sans retard à l'officier commandant le détachement, qui délivrera un certificat devant servir ultérieurement au règlement de l'indemnité.

14° La possession de munitions, de tout objet d'habillement, d'équipement ou d'armement, de tous vivres et fourrage, appartenant à l'armée anglaise, étant formellement interdite, toute personne qui serait détenteur d'un objet de cette nature, qu'il ait été donné, trouvé, acheté ou obtenu par un procédé quelconque, est tenue, sous peine de poursuites sévères, de les déposer sans retard à la Mairie la plus proche, qui en informera aussitôt le Procureur-Marshal du lieu, ou la prévôté voisine. Opérer de même façon pour toute bête (cheval, mulet) appartenant à l'armée et trouvée errante sur une propriété.

15° Il est expressément défendu de toucher à tout fil téléphonique. Une rupture de fil doit être immédiatement signalée à l'Autorité militaire.

16° Seront déferés au Conseil de Guerre, pouvant entraîner la peine de mort, ceux qui donneraient sciemment aide ou abri à un suspect, à un soldat ennemi, et qui ne l'auraient pas déclaré immédiatement aux Autorités Militaires Anglaises.

17° Il est interdit de tenir fermés les colonnades et cages à pigeons.

18° Il est interdit d'employer aucune lumière, d'aucune sorte, excepté derrière des volets ou des portes fermées.

19° Il est interdit aux habitants de loger aucun militaire sans ordre d'un Officier Anglais.

20° Les rues seront tenues propres, les égouts nettoyés, les débris enlevés.

L'Officier Commandant
la Prévôté Militaire Britannique

La distribution d'un courrier postal.

Le premier courrier postal, parti de Paris, le 19 courant, est arrivé, mardi matin, en ville par auto.

Le personnel de la poste qui est en permanence, rue du Curé « A Gamont » a opéré le triage des lettres, qui ont été ensuite distribuées.

Arrivée de Gendarmes Roubaisiens

Les Gendarmes Missan, Fournier, Chasseng, Gacquer, qui ont quitté la caserne de la Rue des Arts, à la déclaration de la guerre, sont rentrés, hier matin, vers dix heures. Leurs collègues doivent arriver incessamment.

Le capitaine Baert, qui commandait les brigades de Roubaix, a été promu commandant. Son successeur est M. le capitaine Dehenin, qui prendra sous peu, possession de son poste.

LYS. — La correspondance, pour les différentes contrées en pays non occupé, peut être déposée à la Mairie, tous les matins avant 9 heures.

WATTRELOS

DU DANGER DES EXPLOSIFS. — En manipulant une grenade allemande, qu'il avait trouvée sur son grenier, M. Isidore Liagre, âgé de 66 ans, cultivateur au Bas-Chemin, a été grièvement blessé sur tout le corps, par l'explosion soudaine de l'engin.

Il a reçu les soins d'un docteur qui a jugé son état très grave. Son petit-fils, âgé de dix ans, qui se trouvait près de lui au moment de l'explosion, a eu les doigts de la main droite emportés.

UN TOUR D'ALLEMANDS. — Dans la journée du 15 octobre, la Mairie recevait un billet de la Commandature, signé Von Kriegheim, disant que la somme représentant le prix des 90 chevaux et des 62 véhicules réquisitionnés, était réservée dans la caisse de la commandature, où l'on pourrait se la procurer.

Vers deux heures, M. Lecomte, adjoint, qui s'était rendu au bureau de la Commandature, trouva un officier qui dit n'avoir aucune connaissance de cette somme en dépôt.

M. Lecomte exhiba le billet qu'il avait reçu, et l'officier se recusa, disant qu'il n'était pas responsable de ce qu'aurait fait le commandant Von Kriegheim.

UN CONCERT PAR LA MUSIQUE MILITAIRE ANGLAISE. — Hier après-midi, la musique militaire anglaise a donné un concert très applaudi sur le kiosque de la Grand-Place, vis-à-vis d'une foule d'auditeurs qui ont vigoureusement applaudi nos alliés, à la fin de chaque morceau.

Le concert s'est terminé par l'exécution de la « Marseillaise » et de l'Hymne national anglais qui ont été salués par de chaleureux bravos.

TOURCOING

Le Commandant de place. — Dès l'arrivée des Alliés dans notre ville ont été créées, comme partout ailleurs, les fonctions de commandant de place. Ces fonctions ont été confiées à un enfant de Tourcoing, M. le lieutenant Demolon, fils de M. Demolon, ancien directeur de l'Institut Colbert.

Au moment de la déclaration de guerre M. le lieutenant Demolon était professeur au Lycée de Dijon ; il fait partie de la mission française auprès des armées britanniques, et dont le rôle consiste à faciliter les rapports entre les autorités militaires anglaises et les administrations et populations civiles.

Notre concitoyen a sollicité et obtenu l'honneur d'être le premier officier français entrant à Tourcoing, sa ville natale.

Echos de la visite de M. Poincaré. — Pour compléter notre compte-rendu de la visite à Tourcoing de M. le Président de la République, nous devons dire qu'une magnifique gerbe de fleurs a été offerte à M. Poincaré par une enfant de 6 ans, Mlle Madeleine Villerval, fille de M. Villerval, secrétaire-général de la Mairie, qui, en en gracieux compliment lui souhaite la bienvenue au nom des petits-enfants de Tourcoing. Très touché, M. Poincaré a embrassé la fillette.

Le service des postes fontaines. — Le Bureau des Postes a repris son service. Des timbres-postes et cartes postales sont mis en vente. On délivre également des mandats-cartes pour la France. Une première distribution de lettres a eu lieu dans l'après-midi.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par arrêté préfectoral du 10 octobre 1918, M. Albert Chevalier, délégué cantonal, a été nommé, à titre provisoire et pendant la durée des hostilités, délégué du préfet à la Commission administrative du Bureau de bienfaisance, en remplacement de M. Alphonse Vaissier, récemment décédé.

UN VOL EN PLEIN JOUR. — Mme Angèle Bernard, piqurière, âgée de 37 ans, demeurant rue du Calre, 46, s'est vu enlever de son sac à main une somme de 16 francs, sa carte d'identité et des photographies, par un hardi malfaiteur. Plainte a été déposée au commissariat de police du 3^e arrondissement.

UNE SCÈNE REGRETTABLE. — Une habitante de la rue du Bassin, 26, Marie Bernard, âgée de 26 ans, sans aucun prétexte, a jeté une cuvette à la tête d'un soldat anglais qui passait à proximité de chez elle. Des témoins indignés de cette scène, prirent fait et cause pour le soldat et rouèrent de coups Marie Bernard, puis mirent son estaminet à sac. M. Appert, commissaire de police du 3^e arrondissement, a fait arrêter Marie Bernard et l'a remise à l'autorité anglaise. Plusieurs autres femmes, connues pour avoir fréquenté les Allemands pendant l'occupation, ont été aussi maltraitées.

Enterrements et Obits

On annonce la mort de M. Louis-Napoléon Surmont, veuf de Dame Marie Deje, décédé à Roubaix le 21 octobre 1918, à sa 63^e année, administré des sacrements. Les Vigiles auront lieu le mercredi 23 courant à 4 heures, le Convoy jeudi 24, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, assemblée maison mortuaire, rue Lacroix, 216, à 8 h. 3/4.

ETAT-CIVIL

ROUBAIX. — Naissances du 19 octobre. — Victorine Delbar, rue de Barbicux, 45. — Fernand Delchambre, rue St-Amand, 70. — Marguerite Gordenier, rue Larochebauff, 7.

Décès du 19. — Arthur Pollet, 69 ans, rue des Fondeurs, cour St-Maurice, 43. — Henri Marlsal, 55 ans, rue de Calais, demeurant rue Courbet. — Arthur Houdry, 5 ans, rue de Barbicux, 25.

ANNONCES DIVERSES

SINISTRÉ demande à acheter garnie robe et armoire à glace. S'ad. rue des Arts, 217, Roubaix.

CAFE avec joli mobilier, grand jardin et libre de tout, à céder gr. passage, arrêt du tramway F. Prendre rendez-vous au journal.

PEROU col de skis, de l'église St-Martin à la rue de Soubi. Prière de le porter contre bonne récompense. 53, rue de Soubi, Roubaix.

ON DEMANDE pour nettoyer, entretenir et surveiller maison, ménage sérieux, actif ou bien cuisinière et femme de chambre, habitudes à travailler ensemble. S'ad avec références, 60, Boulevard de Paris, 12, de 1 à 2 heures.

STOPPAGE. Réparation d'accessoires en tous genres et inviolables. Prix modérés. S'ad. rue du Grand Chemin, 86, Roubaix.

PERSONNE certaine et désire emprunter une certaine somme d'argent pour se remettre en commerce. Réponse au bureau du journal A. C.

Vente Reclame de BOUGIES

A 0.50

Nouvelle baisse sur le sucre. Grande baisse sur le tabac, cigares, cigarettes allumettes et tous les articles épicerie. Compagnie Havraise, Grande-Rue, 73 bis, 11.

L'un des Gérants Alfred MESSIAEN.
Imprimerie du Journal de Roubaix, 71, Grande Rue